

Catherine ne manqua pas d'informer Médéric de la tentative faite par son père pour décider Mascarot à appeler sa femme auprès de Suzanne.

— Si cette personne vient à Crézancy, lui dit le jeune homme, tâchez de la voir et de me donner son signalement.

— Pourquoi donc ?

— Ne le devinez-vous pas, mademoiselle Catherine ? Mascarot a été mêlé de près aux événements mystérieux dans lesquels M. de Savemay a trouvé la mort. Je ne dois négliger aucun détail. A défaut de piste, c'est peut-être en cherchant au hasard que je finirai par découvrir le scélérat qui vit dans l'impunité et laisse mon père se consumer de désespoir au bain.

Deux jours après, Catherine apprenait à Médéric que la "petite mère" de son amie était arrivée le matin.

Pour répondre à son désir, elle se rendit chez Mascarot ; mais elle trouva porte close. Elle eut beau sonner à trois reprises, personne ne lui ouvrit.

Dans l'après-midi, le docteur Walter se trouvait auprès de Médéric lorsque Catherine lui annonça la visite de cette dame.

— Je vous en prie, docteur, dit Médéric, recevez-la dans la pièce voisine et laissez la portière ouverte, afin que, de mon lit, je puisse tout observer sans qu'elle s'en doute.

— A quoi cela vous servira-t-il ?

— Je n'en sais rien pour l'instant ; je me laisse guider par mes pressentiments, par une sorte d'instinct.

— Comme vous voudrez, mon ami !

S'adressant à sa fille :

— Fais monter cette dame et laisse-nous seuls.

Un instant après, la visiteuse était introduite, Médéric tenait en main un miroir dans lequel se reflétait la glace fixée au-dessus de la cheminée de la pièce voisine.

On n'avait pas exagéré, à Crézancy, la beauté de Mme Mascarot : des traits réguliers, de grands yeux noirs et ardents, une chevelure d'ébène, des proportions de statue antique, un port de reine. Elle était vêtue, avec l'élégance d'une de ces mondaines dont toute l'ambition est de plaire, de rehausser ses avantages naturels par les artifices de la mode.

Médéric se disait :

— Par quelle aberration cette jolie personne a-t-elle pu consentir à épouser l'infame Mascarot ? La misère seule peut excuser une pareille union !

Les yeux fixés sur le miroir, il retenait son souffle pour ne rien perdre de la conversation.

— Docteur, dit Marie, je viens vous exprimer toute ma reconnaissance pour les bons soins que vous avez donnés à Suzanne. Sans vous, sans votre généreuse intervention, je n'aurais sans doute jamais revu cette pauvre enfant qui m'a conservé une affection sincère.

— Je suis heureux, madame, dit le docteur Walter, de vous avoir rendu ce petit service.

Très discret d'habitude, poussant la réserve jusqu'à ne jamais faire une question qui ne fût indispensable, le docteur déploya de la finesse dans l'intérêt de Médéric.

— Monsieur Mascarot demanda-t-il, vous permettra sans doute de revenir de temps en temps voir Suzanne ?

— Je l'ignore.

— Quand repartez-vous ?

— A l'instant même !

Elle avait fait cette réponse avec une vivacité significative. Autorisé par son âge et son caractère, le docteur prolongea l'entretien en donnant des conseils à la jeune femme.

— Puisque, dit-il, vous aimez Suzanne comme si elle était votre fille, ne pourriez-vous, madame, oublier les griefs qui vous ont poussée à demander la séparation de corps ? Votre mari à tous les torts ; les témoins l'ont établi ; mais, au fond, c'est la jalousie qui le poussait et il doit regretter profondément de vous avoir perdue par sa faute.

— Oh oui, perdue ! fit-elle avec un sanglot.

Elle se cacha la figure dans les mains, comme pour dérober au docteur la honte de l'aveu qui lui avait échappé.

— Je vois madame, que votre résolution est irrévocable.

— Oui, docteur, irrévocable à ce point que je n'ai rien fait pour revoir Suzanne, à laquelle je pense constamment. M. Mascarot m'a rappelée, je suis venue ; mais son repentir plus ou moins sincère et ses belles promesses ne sauraient me faire oublier le passé. Je regrette, docteur, de vous laisser voir toute la répulsion que cet homme m'inpire. Je m'étais pourtant promis de ne pas vous en parler. Si je l'ai fait, c'est pour me justifier à vos yeux.

— Croyez, madame, que vos confidences ne seront pas divulguées. Un médecin entend tout et ne répète rien.

— Merci, docteur. Je vois qu'au besoin je pourrais compter sur vous.

— N'en doutez pas.

— Cette promesse me tire un grand poids du cœur. Elle m'autorise à vous demander un nouveau service.

— Parlez sans crainte, madame. Je vous suis tout acquis. Je serais très heureux de vous être utile.

— Eh bien... d'après ce que m'a confié Suzanne, il serait question de l'envoyer dans un climat plus doux. Si son père y était jamais décidé, il se garderait de m'avertir, de me faire connaître le lieu de leur retraite. En pareil cas, consentiriez-vous à me donner ce renseignement si précieux pour moi ?

— Oui, madame, si l'intérêt de Suzanne l'exigeait, si elle vous réclamait de nouveau avec insistance.

— Un dernier mot, docteur : espérez-vous sauver Suzanne ?

— La science, heureusement, croit encore aux miracles, du moins à ceux que la nature opère, surtout quand elle a la jeunesse pour auxiliaire.

— Ces bonnes paroles, me réconfortent. Que mon mari me rappelle ou non, vous me reverrez bientôt.

Elle se retira sans donner son adresse. Quand le docteur rentra dans la chambre de Médéric, il le trouva tout pensif.

— Pour vous être agréable, lui dit-il, je suis sorti de mon rôle. Cela ne vous est d'aucune utilité.

Le jeune homme ne trouva rien à répliquer.

XXIV

Séparation

— Grâce à la vigueur de sa constitution, Médéric fut sur pied, huit jours avant l'époque prévue par le docteur. Sa mère était venue le voir.

— Ne te tourmente pas, lui avait-elle dit, notre petit commerce va très bien et Louise ne manque pas d'ouvrage.

Il la questionna sur la maison Salvater.

— Sais-tu si le neveu prendra la direction de la fabrique ou s'il est décidé à la mettre en vente ?

— Je l'ignore ; mais on m'a promis de me renseigner à ce sujet. Et puis, que cela ne te préoccupe pas : tu es connu dans ton métier, tu retrouveras toujours de l'ouvrage.

Un sourire attristé erra sur les lèvres du jeune homme. Il se montra néanmoins rassuré sur l'avenir et la mère retourna à Paris, avec la conviction de lui avoir remonté le moral.

Dès que Médéric fut en état de marcher en s'appuyant sur une canne, il voulut retourner de suite à Paris, par crainte d'être à charge au docteur Walter. Ce dernier s'y opposa énergiquement.

— J'entends, lui dit-il, que vous acheviez votre convalescence dans ce beau pays, où l'air est si pur.

— Mais, docteur, ce serait abuser de votre bonté.

— Apprenez, mon jeune ami, que, entre honnêtes gens, la bonté est un trésor inépuisable ; donc, vous ne sauriez abuser de la mienne.

Le soir, ses visites terminées, il emmenait Médéric faire un tour sur la route de Mézy.

Le temps se maintenait au beau fixe. C'était à peine si on sentait, à la fraîcheur de l'air, que l'hiver s'approchait.

Tous deux s'asseyaient auprès du pont, d'où on domine un des plus beaux panoramas de la vallée de la Marne. Le docteur aimait à causer de sa ville natale. Et malgré le désir de ne pas attrister son hôte, il ne pouvait s'empêcher d'exalter l'héroïsme de ses concitoyens, parmi lesquels avait combattu, au premier rang, l'infortuné Jordanet. Il ne s'apercevait de sa maladresse qu'en voyant s'assombrir le visage de Médéric.

— J'ai tort, disait-il, de vous parler de ces glorieuses misères.

— Au contraire ! répliquait Médéric. Cela me réconforte de penser que mon pauvre père, qu'on a traîné dans la boue, possède encore l'estime du docteur Walter.

— Oui, certes, mon cher enfant. Je l'ai vu à l'œuvre, et c'est miracle qu'il ait échappé à la mort au milieu de la grêle d'obus dont nos bons voisins criblaient la noble cité où ils venaient, jadis, fraterniser avec nous, les jours de fête.

— Hélas ! mon père en est venu à regretter de ne pas être tombé au champ d'honneur.

Que répondre à cette plainte ? Qu'elle consolation donner à ce brave enfant qui pleurait son père mort pour la société, voué à l'ignominie ?

Comme on l'a vu plus haut, le docteur Walter n'avait pas été sans remarquer l'intérêt que sa fille portait à Médéric.

— Mon cher enfant, dit-il à ce dernier, vous ne m'avez pas encore confié vos projets d'avenir. Votre frère ne tardera pas à partir pour le régiment.

D'après la nouvelle loi, sa présence sous les drapeaux vous exemptera du service militaire. Vous pouvez donc dès aujourd'hui songer à vous faire une position.